LA POLITIQUE DE L'EMPLOI-FORMATION AU MAGHREB (1970-1980)

« Instruisez vos enfants, car ils ont été créés pour une autre époque que la vôtre ».

Ali, cité par Allal El Fassi, An *Naqd Qadhâti* (L'autocritique), Editions de Beyrouth, du Caire et de Bagdad, 1966, p. 360.

INTRODUCTION

Le contenu de cette étude présente de manière schématique et non exhaustive les questions posées par la politique de l'Emploi-Formation au Maghreb, au cours de la décennie qui vient de s'écouler. Partant du constat de la restructuration de l'appareil productif et de la redistribution de la population active qui en est le corollaire, on a cherché à tester l'efficacité de l'utilisation des compétences par le système productif. L'objectif poursuivi a donc été d'appréhender la pertinence des politiques mises en place par rapport à la logique du développement et les conséquences des mutations opérées sur la mobilité sociale créée.

De 1970 à 1980, l'économie maghrébine connaît une mutation profonde marquée par une forte création d'emplois dans certains secteurs (les branches en expansion de l'industrie en Algérie, les industries d'exportation en Tunisie et au Maroc], par un accroissement des postes de travail dans les services marchands du tertiaire et par un gonflement des tâches « improductives » de l'industrie. Pourtant, la croissance des emplois dans la sphère dite « moderne » non agricole ne suffit pas à absorber la force de travail à la recherche d'un emploi; l'exode rural est souvent important (surtout au Maroc !) et les effets de l'accroissement démographique se conjuguent au taux d'activité en augmentation, pour élever légèrement les effectifs de la population active... Or, le taux du chômage ne semble pas s'accroître (sauf tout récemment) et l'on peut se demander si des activités de petite production marchande (ou non marchande), des entreprises artisanales ou micro-industrielles – en vitalité renaissante (?) – ne contribuent pas à absorber la main-d'œuvre potentielle en surplus.

Dans la même période, les flux de sorties du système éducatif augmentent considérablement; la scolarisation s'étend (en Algérie et en Tunisie plus qu'au Maroc) et le niveau de formation des jeunes arrivant dans la vie active s'élève (notamment sous l'effet des sorties de l'enseignement secondaire et supérieur). L'économie maghrébine se trouve donc devant des capacités humaines nouvelles, mieux ou plus complètement formées. Est-elle capable de les absorber? Comment les insère-t-elle? Quelles sont les modalités de mobilisation des compétences par I'appareil productif? Quelle est la fonction des non-diplômés dans la production ? Quelle est celle des femmes de plus en plus nombreuses au travail ? Quel est le statut des travailleurs émigrés dont la formation planifiée (depuis une date récente) amorce la réinsertion ?... Autant de questions dont

● Chaque élément de l'analyse est étroitement lié aux autres et l'analyse n'a elle-même de sens que si elle n'est pas dissociée du processus de développement dans son ensemble : c'est pourquoi elle sera soumise, à tout instant, à l'éclairage de la logique du développement des économies concernées et du contexte international dans lequel elle se situe. C'est à ce même éclairage que l'on soumettra les risques de contradictions à venir entre la mobilisation de la population active et le système éducatif.

● La fragilité des concepts (marché du travail, emploi, « réserve », qualification, salaire) appliqués aux économies concernées, nuit à la finesse de l'appréciation : l'imperfection de l'outil statistique et l'incertitude des nomenclatures ne permettent que rarement les correspondances souhaitables entre emploi et qualification dans les différentes sphères d'activité. Quelles que soient la marge d'erreur ou les limites des outils dont on dispose, l'important est de mettre en relief le problème qui se pose et la difficulté à le cerner.

● On peut penser que toute une série de caractéristiques qui sont abordées ici pour la période, sont tendanciellement des phéno'mènes qui ne sauraient se modifier brutalement. Il apparaît donc que malgré les insuffisances liées à l'absence de certaines données. on possède un certain nombre d'éléments susceptibles d'intervenir en complément d'autres apports, dans une réflexion approfondie sur la liaison Formation-Emploi à moyen terme.

● L'ambition de la réflexion entreprise ne pouvait recevoir de réponse que dans une construction collective. La réunion d'un ensemble de chercheurs, d'universitaires et d'hommes de terrain permet de bénéficier d'analyses et d'expériences multiples. Cette diversité, au risque d'une unité théorique plus difficile, offre l'avantage d'un gain réel de connaissance sur le plan empirique.

● Le langage des sciences sociales ne passe pas par le chemin de la fantaisie mais plutôt par les sentiers épineux de la technique et de l'analyse; les travaux qui suivent n'échappent pas à ces inévitables impératifs.

Chantal **BERNARD**.

PREMIÈRE PARTIE

REDISTRIBUTION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE AU MAGHREB DE 1970 À 1980

L'évolution récente (1970-80) des économies maghrébines contribue à remodeler l'organisation de la production et à transformer les conditions de travail. Un rappel bref est peut-être nécessaire...

Dès 1968, l'Algérie décide d'axer tous ses efforts sur une industrialisation accélérée du pays (« seule capable de s'attaquer en profondeur aux causes structurelles du chômage »). Le choix d'un développement planifié fondé sur la mise en place des « industries industrialisantes » et la complémentarité de l'agriculture est trop connu pour qu'on s'y attarde : l'industrialisation est conçue autour de pôles de développement et l'option en faveur des techniques les plus modernes est retenue. Depuis 1977, et aujourd'hui encore, l'Algérie met en chantier ses industries de transformation et entre donc dans la phase dite intensive en main-d'œuvre. L'initiative publique est partout prépondérante; pourtant, le secteur privé occupe une place mouvante et dynamique (dans les branches industrielles de transformation notamment) et la reconnaissance récente de ▪ la petite propriété non exploiteuse * (Charte de 1976) peut donner lieu à une interprétation plus élargie.

Au Maroc, à peu près au même moment, la stratégie de ce qu'on appelle le « développement », renonce à l'option industrialisante, au choix des équipements de base et de I'industrie lourde; l'orientation nouvelle porte successivement sur l'import-substitution, puis sur la substitution d'exportation (le 3e Plan quinquennal présente ces exportations comme « une nécessité inéluctable du décolage »). L'effort d'industrialisation est confié pour sa plus grande part à I'industrie privée nationale ou étrangère. Le Maroc devient le terrain d'accueil du capital industriel des pays du centre qui délocalisent certains segments de leurs productions (électronique, textiles...).

De façon voisine, la Tunisie, durant la même décennie, prend un double tournant : d'abord marquée par une priorité au tourisme et une politique de l'import-substitution, elle s'oriente à partir de 1972, vers I'export-substitution et la sous-traitance internationale. De 1962 à 1971, l'effort d'accumulation avait été l'œuvre du secteur public; plus récemment les investissements sont réalisés par le secteur privé ; autant dire que c'est vers les industries performantes (à rentabilité immédiate) que se tournent les investissements étrangers.

L'étape des industries lourdes que devait préparer I'import-substitution est abandonnée.

Partout l'activité agricole est en retrait.

C'est dans ce contexte différencié qu'il importe de situer la redistribution de la population active :

– ses aspects démographiques, sa structure par âge et son *taux* d'activité;

– ses formes d'activité, comme reflet de la restructuration de l'appareil productif (à partir des priorités propres à chaque économie); il s'agit de mettre en relief le relatif décroissement des effectifs dans certains secteurs (telle l'agriculture) et l'augmentation des effectifs embauchés par d'autres secteurs, en tenant compte du clivage des branches dites en expansion ou à haute intensité capitalistique et de celles en stagnation relative (industries de transformation), du secteur moderne et du secteur artisanal ou traditionnel, du secteur public et du privé (national et étranger);

– sa formation à partir du dispositif d'enseignement mis en place et des choix préférentiels pour certaines filières.

Cette présentation d'ensemble essentiellement quantitative tente un rapprochement entre les différentes variables abordées...

F. Amrani trace ici un tableau général et participe à la réflexion pour le cas tunisien. M. Khelladi et Dj. Liabbès font une présentation de la redistribution de la population opérée par les pôles et y ajoutent une appréciation de la mobilité sociale, en Algérie. M. Bekkali dresse un rapport sur l'emploi-formation au Maroc et le témoignage documenté de Z. Daoud affine encore cette première approche.

Chantal BERNARD.